

# VILLE DE RIORGES

N° 2\_7

OBJET :

**FINANCES****GESTION BUDGETAIRE 2018****BUDGET GENERAL****APPROBATION D'UNE  
DECISION MODIFICATIVE N° 1**

# Délibération du Conseil Municipal

Séance du **24 MAI 2018** - 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. *Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 25 mai 2018.*

2. *Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 24 membres présents, savoir :*

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Eric MICHAUD, Véronique MOUILLER, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Nabih NEJJAR, Pascale THORAL, Alain CHAUDAGNE, Stéphane JEVAUDAN, *adjoints* ; Bernard JAYOL, Alain ASTIER, Gilles CONVERT, Roland DEVIS, Christian SEON, Michelle BOUCHET, Brigitte MACAUDIERE, Thierry ROLLET, Valérie MACHON, Elodie PINSARD-BARROCAL, André CHAUVET, Chantal LACOUR, Suzanne LACOTE, Martine LAROCHE-SZYMCZAK, Florence COLOMB, Jacqueline RUBLON, *conseillers municipaux*.

*Absents avec excuses :*

Martine SCHMÜCK, Jacky BARRAUD, *adjoints* ; Nicole AZY, Pierre BARNET, Isabelle BERTHELOT, Blandine LATHUILLIERE, Andrée RICCETTI, Guy CONSTANT, Patrice RIVOIRE, *conseillers municipaux*.

*Absent sans excuses :*

*Secrétaire élu pour la durée de la session : Stéphane JEVAUDAN*

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Martine SCHMÜCK Jacky BARRAUD Nicole AZY Pierre BARNET Isabelle BERTHELOT Blandine LATHUILLIERE Andrée RICCETTI Guy CONSTANT Patrice RIVOIRE	Eric MICHAUD Michelle BOUCHET Chantal LACOUR Alain ASTIER Véronique MOUILLER Pascale THORAL Suzanne LACOTE Jacqueline RUBLON Martine LAROCHE-SZYMCZAK

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20180524-2\_7-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2018

Affichage : 25/05/2018

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

**FINANCES**

**GESTION BUDGETAIRE 2018  
BUDGET GENERAL  
APPROBATION D'UNE DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

"Malgré la précision dont font preuve les prévisions de recettes et de dépenses du budget primitif, il peut arriver que certains événements rendent nécessaires des modifications de recettes ou de dépenses. A cette fin, l'assemblée locale a la faculté d'adopter des décisions modificatives qui, sous forme de délibérations, autorisent l'exécutif à effectuer des opérations complémentaires, soit de recettes, soit de dépenses.

En pratique, des décisions modificatives peuvent intervenir après l'adoption du budget primitif.

La décision qui est proposée en fonctionnement intègre des régularisations de crédits et des transferts ainsi que le virement à la section d'investissement de 20 319,07 €.

En recettes, on retrouve essentiellement la régularisation de l'excédent 2017 pour un montant de 5 319,07 €.

Le montant total de la section de fonctionnement est de 5 319,07 €.

En investissement les dépenses nouvelles concernent l'achat de la balayeuse qui sera financé par un transfert de crédit des dépenses imprévues d'investissement (- 170 924 €) ; des travaux de voirie nécessaires au passage de la fibre pour l'accès de l'hôtel de ville à la DTNSI. Ils seront financés par une réaffectation des crédits de voirie et le virement de la section de fonctionnement.

En recettes d'investissement, on retrouve uniquement l'inscription du virement de la section de fonctionnement pour un montant de 20 319,07 €.

Le montant total de la section d'investissement est de 20 319,07 €."

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision modificative n° 1 du budget général 2018.

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié,  
Riorges, le 25 mai 2018  
Le Maire  
Jean-Luc CHERVIN



Nature	Fonction	DM 3
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
6135 - Locations mobilières	020 - Administration générale	- 15 000.00
6283 - Frais de nettoyage	411 - Salles de sport & gymnases	- 9 050.00
6283 - Frais de nettoyage	024 - Fêtes & cérémonies	9 050.00
<b>Total chapitre 011</b>		- <b>15 000.00</b>
023 - Virement à la section de fonctionneme	020 - Administration générale	20 319.07
<b>Total chapitre 023</b>		<b>20 319.07</b>
<b>Opérations d'ordre</b>		
<b>Opérations réelles</b>		<b>5 319.07</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>5 319.07</b>
<b>Recettes de fonctionnement</b>		
<b>Excédent 2017</b>	01 - Opérations non ventilables	<b>5 319.07</b>
<b>Opérations réelles</b>		<b>5 319.07</b>
<b>Opérations d'ordre</b>		
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>5 319.07</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20180524-2\_7-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2018

Affichage : 25/05/2018

Nature	Fonction	DM1
<b>Dépenses d'investissement</b>		
020- Dépenses imprévues	020 - Administration générale	- 170 924.00
<b>Total chapitre 020</b>		- <b>170 924.00</b>
2315 - Travaux de voirie : route aéroport	822 - Voirie communale	- 62 000.00
2315 - Travaux de voirie : MBC	822 - Voirie communale	- 43 756.93
2315 - Travaux de voirie : DTNSI	822 - Voirie communale	125 000.00
<b>Total opération 71 : Voirie</b>		<b>19 243.07</b>
2158 - Autre matériel & outillage	024 - Fêtes & cérémonies	- 5 700.00
2184 - Mobilier	024 - Fêtes & cérémonies	4 400.00
2188 - Autres immobilisations incorporelles	024 - Fêtes & cérémonies	1 300.00
<b>Total opération 106 - Immeubles communaux</b>		-
21571 - Matériel roulant	822 - Voirie communale	172 000.00
<b>Total opération 129 - Véhicules</b>		<b>172 000.00</b>
<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>		
<b>Opérations d'ordre</b>		
<b>Opérations réelles</b>		
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>20 319.07</b>
<b>Recettes d'investissement</b>		
021 - Virement de la section de fonctionnement	020 - Administration générale	20 319.07
<b>Total chapitre 021</b>		<b>20 319.07</b>
<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>		
<b>Opérations d'ordre de section à section</b>		
<b>Opérations réelles</b>		
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>20 319.07</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20180524-2\_7-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2018

Affichage : 25/05/2018